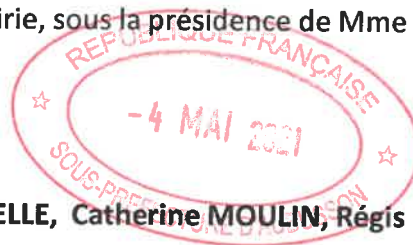


L'an deux mille vingt et un, le quinze avril
 Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
 Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme
 MOULIN Catherine, Maire,
 Nombre de conseillers en exercice : 11
 Date de convocation : 09/04/2021



Présents : Alain DETOLLE, Pierre HOEZELLE, Francis HOEZELLE, Catherine MOULIN, Régis
 MOREL, Françoise ROMANET, Noémie SERRU,
 Absents : Victoire BEAUJOU, Leigh FAULKNER , Mathilde HOUZE, Maxime LE HUNG

Pouvoirs : Mme Victoire BEAUJOU donne pouvoir à M Pierre HOEZELLE

**Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités
 territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.**

M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.

Secrétaire : M Francis HOEZELLE

- DCM 2021/26 : Station-Service

Madame le Maire présente le budget *Station Service* 2021 à l'ensemble des membres du
 conseil municipal, comme résumé ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre 60	Achat et variation de stocks	165 777,50	Chapitre 70	ventes	193 957,32
chapitre 61	charges gestion courante	2 822,50			
Chapitre 62	charges exceptionnelles	1 400,00			
023	virement section d'investissement	21 355,00			
002	resultats antérieurs reportés	2 602,32			
	total	193 957,32		total	193 957,32
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
001	resultats antérieurs reportés	21 355,00	021	virement de la section de fonctionnement	21 355,00
	total	21 355,00		total	21 355,00

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Budget prévisionnel présenté.

À Faux la Montagne, le 26/04/2021
 La Maire
 C.MOULIN

